Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260903-2026_89-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-N°89

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Présents : 9 Votants : 9

L'an deux mil vingt-six, le 27 août à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 août 2026

Présents : Mr PAUTREL Louis - Mr COQUELIN Ronan - Mr RINFERT Georges - Mme PEAN Michelle - Mr BLIN David - Mme BATTAIS Laëtitia - Mr PAUTREL Sébastien - Mme PERRAGUIN Charlotte - Mr DELORY Adrien.

Absente : Mme DUPREZ Aurore

Excusée : Mme CHALOPIN Virginie - Mme QUINLAN Sophie - Mr BOSSARD Thierry - Mr DAUGUET Valentin - Mme LESENECHAL Floriane

Monsieur RINFERT Georges a été désigné secrétaire de séance.

OBJET :

Demande de subvention communale Farm Trail du 12/10.

Le collège Julien Maunoir de Saint-Georges-de-Reintembault organise le 12 octobre prochain un « Farm Trail ». Il s'agit de rassembler un maximum d'adeptes de la course à pied au travers des chemins du territoire rural sur le modèle des « Urban trails ». Ce projet a pour objectif de financer les actions et les compétitions de l'association sportive.
Pour être accessible au plus grand nombre, différents parcours, une randonnée et un village d'animations seront proposés lors de cette journée.
Le collège Julien Maunoir sollicite de la part de la commune de Le Ferré une aide financière exceptionnelle pour cet évènement qui peut être l'occasion de mettre en valeur le patrimoine communal.

Sur proposition de la Commission Finances réunie le 17 août 2026, Mr le Maire propose d'accorder une aide financière exceptionnelle de 300.00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de :

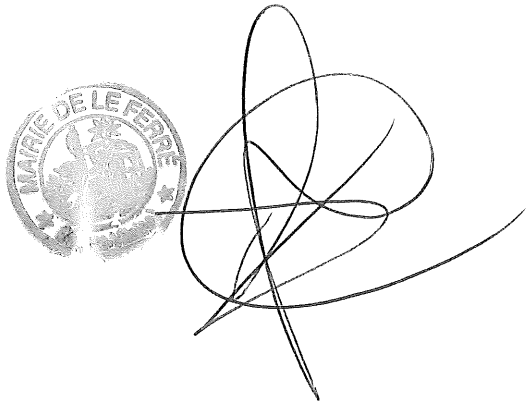
- VALIDER le versement d'une subvention exceptionnelle de 300.00€ au collège Julien Maunoir de Saint-Georges-de-Reintembault,

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260903-2026_89-DE

- AUTORISER Mr le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Le Ferré, le 03/09/2026
Pour extrait conforme au registre

Le Maire.
Louis PAUTREL



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355